

Décision 13-DCC-101 du 26 juillet 2013

relative à la prise de contrôle exclusif des actifs "matériaux de structure" de la société Imerys TC par la société Bouyer-Leroux

Posted on: 04 septembre 2013 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Bouyer-Leroux

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Sens de la décision

rejet
Information rendue disponible
le 08 février 2013

Décision de phase

Phase 2

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)**

actifs briques de la société
Imerys TC

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :

Alfa Partners - François Dumonteil

Email : fdumonteil@alfapartners.eu

Lire

le texte intégral de la décision

964.51 Ko

la révision des engagements

41.41 Ko

le renouvellement des engagements

43.87 Ko

l'agrément de mandataire

216.7 Ko

les engagements

317.13 Ko

le communiqué de presse